

N° 76

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 1959

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill S-19, Loi concernant la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique.—*M. Macdonald.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le neuvième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill S-18, Loi constituant en corporation la "Lutheran Church-Canada".

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Smith (Lincoln), il est ordonné,—Que les pétitions des personnes ci-après désignées en vue de lois de divorce, ainsi que les rapports du greffier des pétitions en date des 6 et 11 mai 1959, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour toutes recommandations qu'il pourrait juger souhaitables: Gail Northrupp Brazauckas, Joyce Ethel Commerford Brewster, Lucy Sekora Budnik, Marie Gagné Côté, Joseph-Alphonse-Yves-Jean-Gabriel Lalonde, Meade Alexander Morgan, Estelle Labelle Baxter Robertson, Helen Mary Margeson Ransome Scudamore, Brenda Mary Pardy Thacker et Allan Ray Wright.